



CLASSIQUES
GARNIER

DREANO (Mathurin), « Note de lecture : Montaigne au prêche de Quevilly », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série IV*, n° 24, 1971 – 1, p. 53-54

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12512-9.p.0055](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12512-9.p.0055)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1971. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Note de lecture :

Montaigne au prêche de Quevilly

Quevilly, dans la banlieue de Rouen, avait avant la Révocation de l'Édit de Nantes, un prêche et un pasteur. Ce pasteur Jean-Maximilien de l'Angle est maintenant peu connu et comme son nom ne figure pas dans les dictionnaires de tous nos lecteurs, voici ce que Bayle en écrivait dans son *Dictionnaire historique* :

« Ministre de l'Évangile, naquit à Evreux en 1590. Il fut appelé à l'Église Réformée de Rouen en 1615... Il y fit toutes les fonctions de son ministère pendant 52 ans, toujours avec beaucoup de réputation, de piété et d'éloquence. On a de lui deux volumes de sermons, l'un sur le huitième (chapitre) aux Romains, l'autre sur divers textes de l'Écriture, et une dissertation en forme de lettre, pour la défense de Charles I d'Angleterre... Il mourut en 1674... laissant plusieurs enfans qui héritèrent de son mérite et de sa vertu »

Bayle ajoute en marge : « On publie cet article tout tel qu'il a été communiqué. » Moreri, Michaud et d'autres sans doute l'ont publié pareillement tel quel. Ni l'un ni l'autre ne se sont souciés de le compléter.

De son vivant, Maximilien de l'Angle avait pourtant été un personnage assez considérable. C'est lui qui avait prêché à Charenton, en 1645, « en la présence du synode national qui y estoit convoqué par la permission du Roy » (1). Les sermons qu'il nous a laissés sont tous d'une inspiration très évangélique et très pieuse.

D'une conscience plutôt rigide, semble-t-il, il croyait peu à la vertu des plus sages parmi les auteurs païens, mais il ne méprisait pas en bloc leur sagesse et de temps en temps, dans ses sermons, il rappelait quelques-unes de leurs pensées.

Très prudent, il cite par exemple (ou il paraphrase ?) sans le nommer « un grand auteur en la morale ». Seul, le texte imprimé du sermon nommé Sénèque (2).

Dans un autre sermon « sur le v. 7 et 8 du ch. III aux Éphésiens », après avoir comparé la morale chrétienne et la morale païenne, il continue : « Nous disons de ces deux morales ce qu'un auteur célèbre

(1) *Sermon...* Charenton, 1645, B. N. Ld. 176 128.

(2) *Les joies inénarrables...* Saumur 1669. B. N. D² 8776.

de notre nation disoit de Plutarque et de Sénèque. Il disoit que ce dernier excite nostre attention mais qu'il ne satisfait pas comme fait l'autre, que Sénèque promet beaucoup mais que l'autre paye (3). » On a reconnu, bien que légèrement arrangées quelques lignes des *Essais*, (II-10), mais le nom de cet « auteur célèbre », n'est mis que dans la marge du sermon imprimé ; il n'a pas été prononcé devant les fidèles assemblés dans leur temple pour un culte.

« Les citations profanes... ont fini », écrivait La Bruyère en 1688. Bossuet s'excusait d'en faire ; en 1681, dans un sermon de vêtue, il citait Juvénal, mais après avoir annoncé simplement qu'il rapportait les mots d'un « poète » (4).

Qu'ils fussent catholiques ou réformés, les prédicateurs n'aimaient pas mêler le profane au sacré. La querelle des anciens et des modernes a été souvent racontée, on ne connaît pas, ou si peu ! la querelle du sacré et du profane.

Maximilien de l'Angle et les plus fervents de ses paroissiens avaient quelques raisons de laisser Montaigne à l'écart : les *Essais* sont un livre profane et de plus, très sévère pour la Réforme.

On sait qu'aux environs des années 1670 Montaigne conservait peu d'amis chez les chrétiens, catholiques ou réformés. Les sermons de Maximilien de l'Angle nous révèlent un nouvel indice, si léger qu'il soit, de la défaveur dont a souffert la renommée de Montaigne.

M. DREANO.

« An vivere tanti est ? » (*Essais*, III, XIII, La Pléiade, p. 1064).

Ces mots que Montaigne avait entendus, prononcés par La Boétie mourant, pourraient-ils être une réminiscence de Juvénal : *si tanti vita dierum paucorum ?* (X. 343).

(3) *Sermons sur divers textes...* 1661, p. 40. Je dois cette référence à M. R. Bourdon, libraire rue de Rennes.

(4) *Œuvres*, Lachat, XI, p. 545.